



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vaccin contre la grippe

Question au Gouvernement n° 3451

Texte de la question

VACCIN CONTRE LA GRIPPE

M. le président. La parole est à M. Pierre Cordier.

M. Pierre Cordier. Nous sommes nombreux sur ces bancs à avoir été alertés par des pharmaciens et des concitoyens très inquiets au sujet des vaccins contre la grippe.

M. Damien Abad. Eh oui !

M. Pierre Cordier. Après la cacophonie sur les masques, voilà la cacophonie sur les vaccins. La direction générale de la santé – DGS – a déjà communiqué sur un risque de pénurie, en demandant aux pharmaciens de privilégier les patients à risque, notamment les personnes de plus de 65 ans et les personnels de santé, ce qu'ils ont fait.

M. Maxime Minot. À part ça, tout va bien !

M. Pierre Cordier. L'alerte de la DGS a créé un mouvement de ruée des patients au cours des quarante-huit heures qui ont suivi le démarrage de la campagne. En deux jours, les pharmaciens ont vendu l'équivalent de tout le mois d'octobre, ce qui, compte tenu des livraisons incomplètes, a créé la pénurie et la panique. Le solde de la première commande de vaccins n'est toujours pas arrivé dans les pharmacies. La seconde partie de ces commandes, qui devait être livrée avant fin octobre, n'arrivera a priori que fin novembre.

M. Boris Vallaud. À part ça, tout va bien !

M. Pierre Cordier. Les pharmaciens ne peuvent donc pas délivrer les vaccins à tous les patients, même s'ils sont prioritaires. Je pense notamment aux personnels des EHPAD ou aux aidants à domicile, qui doivent impérativement pouvoir se faire vacciner, pour se protéger et protéger les aînés.

M. Maxime Minot et M. Boris Vallaud . Il a raison !

M. Pierre Cordier. Monsieur le ministre, j'ai trois questions à vous poser : pourquoi 11 millions de doses ont-elles été commandées, alors que la sécurité sociale a délivré 16 millions de bons aux personnes vulnérables et aux professionnels de santé ? Pouvez-vous nous dire où sont allés les vaccins qui n'ont pas été livrés aux pharmacies fin septembre ? (*Mme Valérie Beauvais et M. Maxime Minot applaudissent.*) Avez-vous réellement commandé 2 millions de doses de vaccin cet été, ou en avez-vous prélevé sur le stock qui avait été précommandé en janvier par les pharmaciens ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'autonomie. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'autonomie. Merci de votre accueil !

Votre question m'offre l'occasion de proposer un bilan, moins engagé, de la situation sanitaire relative à la grippe. La campagne de vaccination a débuté le 13 octobre.

Mme Bérengère Poletti. Bla, bla, bla!

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée. Elle vise en priorité les populations fragiles et ceux qui les soignent. Comme chaque année,...

M. Damien Abad. Et la crise sanitaire ?

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguéela commande de doses a été assurée par les officines au mois de mars, en vue de l'épidémie de l'hiver. Les pharmaciens se fondent sur la consommation de l'hiver précédent, avec un objectif de hausse. En 2019, seuls un tiers des professionnels intervenant en EHPAD étaient vaccinés. Dans le contexte de l'épidémie de covid-19, nous devons évidemment faire mieux, pour éviter que le système de santé ne soit confronté à un afflux supplémentaire de patients. Pour la première fois, le Gouvernement a passé une commande aux laboratoires, afin d'augmenter de 30 % le nombre de doses disponibles dans le circuit habituel, soit 13 millions.

Un député du groupe LR . Encore un échec du Gouvernement !

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée . Le 24 octobre, 5,3 millions de doses avaient été vendues par les officines. Il faut écouter ! Plus de 80 % des vaccinations sont effectuées sur des personnes âgées de plus de 65 ans.

Plusieurs députés du groupe LR . Non ! C'est à vous d'écouter !

M. le président. S'il vous plaît, arrêtez-vous une seconde et écoutez la réponse à la question !

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée . Je me félicite que ces chiffres soient en nette progression.

M. Patrick Hetzel. Ce n'est pas ce que disent les pharmaciens !

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée . Nous devrions nous en féliciter tous ensemble.

Un député du groupe LR . C'est un scandale d'État !

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée. D'un autre côté, nous avons effectivement observé quelques difficultés dans l'approvisionnement des pharmacies ; à ce jour, 16 % des officines y sont confrontées. La demande précoce entraîne des tensions dans la livraison. Toutefois, les stocks existent et des livraisons sont en cours pour reconstituer ceux des officines.

M. Patrick Hetzel. Votre responsabilité est engagée !

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée . Cette seule semaine, près de 1,3 million de doses seront livrées en pharmacie.

Un député du groupe LR . Et si ce n'était pas écrit sur la fiche ?

M. Fabien Di Filippo. Avez-vous appris à faire autre chose dans la vie qu'à lire des fiches ?

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée. Voilà ma réponse : je vous assure qu'un suivi territorial a été instauré en lien avec l'ordre national des pharmaciens, afin de trouver des solutions rapides en cas de difficulté.

M. le président. Monsieur Cordier, il vous reste quelques secondes. À défaut de vous avoir laissé écouter la réponse, je suggère que vos collègues vous laissent parler. (*M. Thierry Benoit applaudit.*) Vous avez la parole.

M. Pierre Cordier. Vous n'avez absolument pas répondu à mes trois questions. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée. Il faut écouter !

M. Pierre Cordier. Les pharmaciens, les personnels des EHPAD et les citoyens en général apprécieront. (*Mêmes mouvements.*)

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cordier](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3451

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Autonomie

Ministère attributaire : Autonomie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 octobre 2020](#)